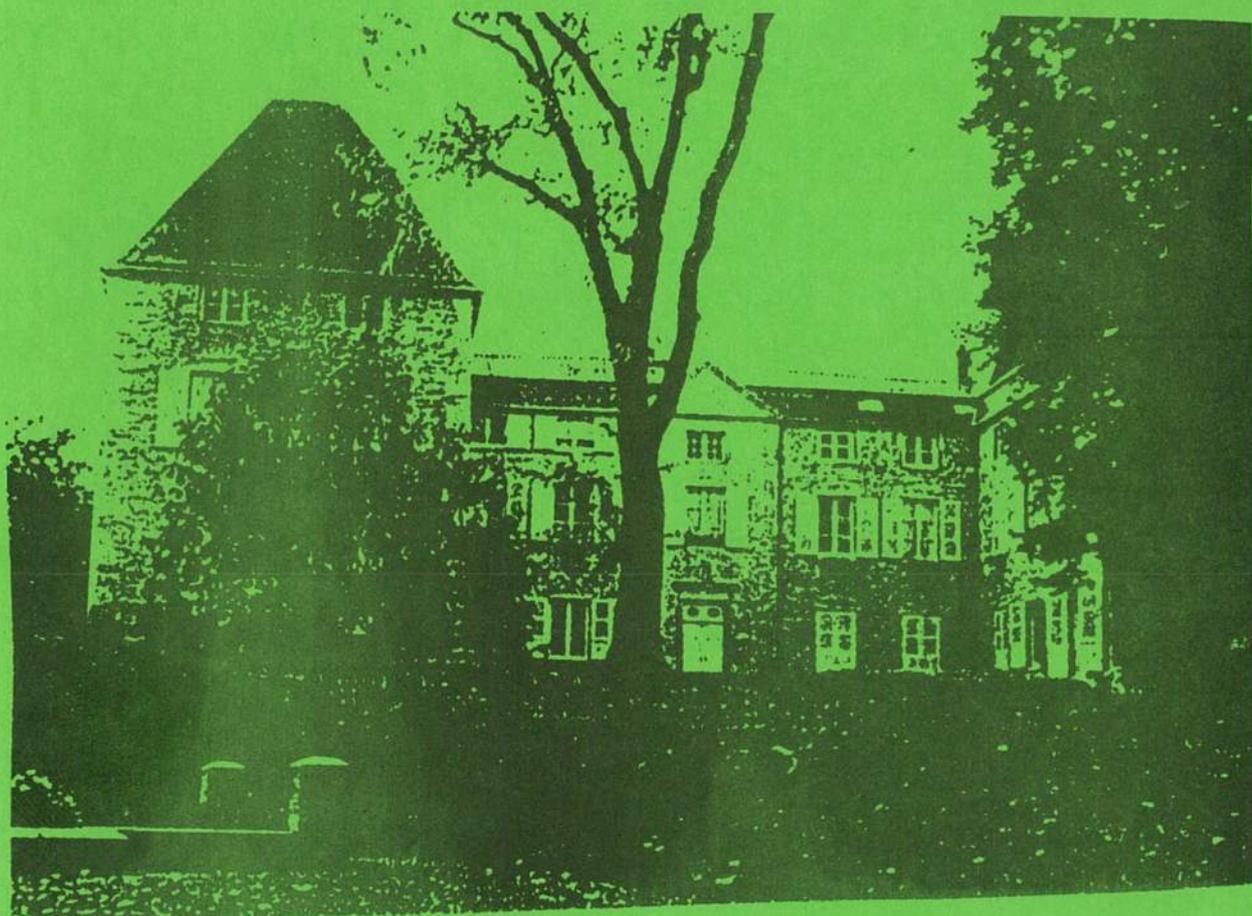


**BULLETIN MUNICIPAL**

# **VILLIE - MORGON**



**Novembre 1983**

**N° 1**

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This not only helps in tracking expenses but also ensures compliance with tax regulations.

In the second section, the author provides a detailed breakdown of the company's revenue streams. This includes sales from various product lines and services. The data shows a steady increase in revenue over the past year, which is attributed to improved marketing strategies and operational efficiency.

The third section focuses on the company's financial health. It highlights the strong cash flow and the ability to meet all financial obligations. The author notes that the company's debt-to-equity ratio remains low, indicating a solid financial foundation.

Finally, the document concludes with a summary of the overall performance and a look ahead at future goals. The author expresses confidence in the company's ability to continue its growth trajectory in the coming year.

# LE MOT DU MAIRE

Il est de tradition qu'un Bulletin Municipal commence par le Mot du Maire. Je ne manquerai certes pas à cette tradition, surtout à l'occasion du premier Bulletin de ce Mandat.

Bien que plus de six mois se soient écoulés depuis les élections Municipales, je tiens à renouveler mes remerciements aux électrices et électeurs qui ont fait à nouveau confiance à l'équipe sortante. Mes remerciements iront aussi à tous les conseillers qui n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat, et plus particulièrement, leur modestie dut-elle en souffrir, aux Adjoints Lucien DESCAILLOT et François CALOT. L'aide qu'ils m'ont apporté a été déterminante et ils ont réalisé au sein du Conseil un travail important, dans un esprit d'équipe parfait et amical.

Cet esprit d'équipe, fait du respect des autres dans la liberté de jugement propre à chacun, a permis de travailler sereinement. Il demeure au sein du nouveau Conseil Municipal, et je remercie tous les Conseillers d'avoir su l'instaurer dès la mise en place du Conseil. Nous pourrons, ensemble, faire du bon travail et mériter la confiance qui nous a été accordée.

Dans ce bulletin, nous vous présentons succinctement les Sociétés et Activités qui font la vie de notre Commune. Vous trouverez également la composition des Commissions Municipales. Cette carte de visite communale vous permettra de mieux connaître les nombreuses activités de notre Village.

La vie associative de VILLIE-MORGON étant très riche, peu de place est consacré aux décisions du Conseil. Les prochains bulletins, tout en restant largement ouverts aux Associations, contiendront plus d'informations Municipales. Je rappelle que les réunions sont publiques, et que l'information directe est toujours la meilleure.

Vous trouverez dans ces pages deux décisions du Conseil. L'une concernant le stationnement et la circulation dans le Village, l'autre, l'élimination des ordures ménagères et autres déchets. Ces mesures, sans doute imparfaites, ont besoin, pour être efficaces, d'un minimum de civisme de la part de tous. Stationner correctement et ne pas jeter ses déchets dans la nature ne relève pas d'une discipline dure et aveugle, mais plus simplement, je crois, d'une forme de politesse due aux autres. J'ose espérer que la bonne volonté prendra le pas sur l'égoïsme et le "Je m'en foutisme".

Pour terminer je souhaite, à l'approche de l'hiver, une bonne santé à toutes et à tous, et particulièrement aux anciens. Santé physique, mais aussi santé morale. En ces temps de difficultés économiques et où, de par le monde, la vie et la liberté subissent l'agression de la guerre et du cynisme de trop de gouvernements, ne sommes nous pas heureux dans notre petit coin de Beaujolais ? Sachons ramener nos soucis et nos difficultés à leur juste valeur. Cela nous permettra de laisser un coin de notre esprit libre pour penser un peu aux autres. C'est ce que font ceux qui animent les Sociétés Locales. Alors pourquoi pas vous ?

André GAUTHIER

## COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE : Monsieur André GAUTHIER

ADJOINTS AU MAIRE : MMs BRUN Georges, RUET Michel, AUPOL Maurice,  
CHAVY André

CONSEILLERS MUNICIPAUX : MMs MANIN Julien, GOY Clément, AUFRANC René,  
COLLONGE André, PASSOT Maurice, Mlle CIMETIERE Odile, MMs FRIZOT Roger,  
BOTTERON Bernard, DEPARDON Maurice, Mme MOLARD Marcelle, Mr GAY Félix,  
Mmes BOREAS Monique, LABRUYERE Andrée, Mr MARTIN André.

## MAIRIE

OUVERTURE DU SECRETARIAT : du LUNDI après-midi au SAMEDI matin  
HORAIRES : 8 H - 12 H et 13 H 30 - 17 H 30

SALLE DE REUNIONS : La réservation des Salles Municipales doit se faire  
avant la fin de la semaine précédent la réunion.

PERMANENCES MENSUELLES :

SALLE DES REUNIONS : 2ème JEUDI - Mme le PERCEPTEUR  
3ème JEUDI - MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

# LES COMMISSIONS MUNICIPALES

## FINANCES ET BUDGET

Commission chargée d'aider le Maire à la préparation des Budgets et  
du suivi de ces derniers. Un Membre de chaque Commission Municipale en  
fait partie. MMs AUPOL, AUFRANC, RUET, CHAVY, BRUN, PASSOT, GOY, BOTTERON,  
Mlle CIMETIERE, Mme BOREAS.

## VOIRIE

Préparation des programmes de revêtement. Etude et surveillance de  
tous les travaux sur chemins publics (écoulements des eaux, élagage des  
buissons, etc...).

Membres du Conseil Municipal : MMs AUFRANC, GOY, CHAVY, GAY, DEPARDON,  
COLLONGE, BOTTERON, PASSOT.

## PARC

Entretien et amélioration du Parc. Fleurissement général de la  
Commune. Pollution des ruisseaux.

Membres du Conseil Municipal : Mr RUET, Mme LABRUYERE, MMs AUPOL, MARTIN,  
BOTTERON.

Membres extérieurs au Conseil Municipal : Mme FAVREAU Irène, LACOQUE Jeanne,  
LAUT Michèle, CREPIER Paule, PETIT Bernard.

## BATIMENTS SCOLAIRES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Etude et surveillance des travaux d'entretien et de rénovation sur  
les bâtiments scolaires et installations sportives. Equipement de ces  
derniers.

Membres du Conseil Municipal : Mr RUET, Mme BOREAS, MMs MANIN, PASSOT,  
Mlle CIMETIERE.

Membres extérieurs au Conseil Municipal : MMs SORNAY Noël,  
LACOUTURE Roland, LONGEPIERRE Michel, ANERE Michel, JOMIN Pierre.

## BATIMENTS COMMUNAUX ET CIMETIERE

Etude et surveillance des travaux d'entretien des bâtiments communaux autres que scolaires, et de tous les problèmes liés au Cimetière (reprise de concessions, proposition d'agrandissement..) application des normes de sécurité sur les bâtiments publics.

Membres du Conseil : MMs CHAVY, MARTIN, MANIN, DEPARDON, GOY

Membres extérieurs au Conseil Municipal : MMs MONNET Michel, MONNET André, TOURNISSOUX Serge, LARGE Alain, DESCAILLOT Lucien, GAUTHIER Georges.

## AMENAGEMENT ET URBANISME

Commission particulièrement chargée des dossiers suivants :  
élargissement de la route de Fleurie et aménagement du Bourg. Réalisation de la zone artisanale. Relations avec les organismes de construction.  
Membres du Conseil Municipal : Mr BRUN, MMs MOLARD, BOREAS, Mr GAY, MARTIN, AUPOL.

## FETES ET MARCHES

Suivi du marché hebdomadaire en relation avec les marchands forains. Etude des nouvelles candidatures. Organisation de la Foire. Cette commission est responsable du calendrier des fêtes annuelles.

Membres du Conseil Municipal : MMs MANIN, AUFRANC, FRIZOT, COLLONGE  
Mme LABRUYERE

Membres extérieurs au Conseil Municipal : MMs GIRARD Paul, MORIN Marcel, BRIDAY Joël.

## INFORMATION ET ACTION CULTURELLE

Préparation du Bulletin Municipal. Réorganisation des archives Municipales. Suivi, en collaboration avec la commission bâtiments, des projets d'aménagement des locaux à vocation culturelle et musicale. Relations avec l'ASSOCIATION CULTURELLE BEAUJOLAIS VILLEFRANCHE et autres associations d'animation.

Membres du Conseil Municipal : Mlle CIMETIERE, MMs FRIZOT, AUPOL, PASSOT, RUET, MMs MOLARD, LABRUYERE, Mr CHAVY.

Membres extérieurs au Conseil Municipal : Mme LAUT Michèle, Mlle SAVOYE Thérèse, Mr MORIN René, SERVAGE Henri, Mme RAMBAUD Martine, DESVIGNES Paule, Mr JAMBON Claude.

## RESEAUX

Etude des besoins nouveaux en eau, électricité, etc... et suivi régulier des réseaux d'eau, d'assainissement, électricité, éclairage public, ainsi que des projets d'agrandissement ou de renforcement. Relations avec les syndicats intercommunaux et les Sociétés fermières.  
Membres du Conseil Municipal : MMs PASSOT, GOY, BRUN, AUFRANC, CHAVY, DEPARDON, COLLONGE.

## BUREAU D'AIDE SOCIALE

Etude des dossiers de demandes d'aide médicale ou aide ménagère. Etablissement de la liste annuelle des bénéficiaires des bons de chauffage et pain (personnes aux revenus très modestes).  
REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL : MMs GAUTHIER, GOY, RUET, MANIN, BRUN, Mme LABRUYERE.

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION : MMs JOMIN Pierre, BLETON Jean Marie

**COMMISSION D'ACTION SOCIALE**

Commission créée pour seconder le B.A.S. dans la recherche et le suivi des personnes ayant besoin d'une aide (financière, conseil juridique, etc...)

Membres du Conseil Municipal : MMs. GOY, RUET, MANIN, Mme LABRUYERE.  
Membres extérieurs au Conseil Municipal : MMs. COLLIER Alphonse, AUFRANC Jean, MMs FRIZOT Marie-Claude, DESCAILLLOT Yvette, BARITEL Paulette.

**PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET PERMIS DE CONSTRUIRE**

Commission chargée de l'élaboration du P.O.S. avec les services techniques des différentes administrations et chambres consulaires. Elle est chargée d'apporter son concours au Maire dans l'étude des demandes de permis de construire.

Membres du Conseil Municipal : MMs GAUTHIER, AUFRANC, MANIN, PASSOT, GAY, MMs MOLARD, BOREAS.

**STATIONNEMENT ET CIRCULATION**

Cette commission a pour but de rechercher des solutions satisfaisantes (et urgentes) de circulation et stationnement dans notre village.

Membres du Conseil Municipal : MMs BOTTERON, FRIZOT, CHAVY, MANIN, MARTIN, Melle CIMETIERE.

\* La première personne citée est responsable de la commission désignée. Le Maire est membre de droit de l'ensemble des commissions.

**LISTE DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL A DIFFERENTS ORGANISMES**

Syndicat des Eaux du Haut Beaujolais : MMs GAUTHIER, BRUN, CHAVY.

Syndicat des Eaux du Val d'Ardières : MMs GOY, DEPARDON, GAUTHIER.

S.I.V.O.M. de Beaujeu : MMs GAUTHIER, RUET, GAY.

S.Y.D.E.R. (électricité) : MMs PASSOT, COLLONGE.

S.I.V.O.S. du Collège : MMs GAUTHIER, AUPOL, BOTTERON.

Association Culturelle Beaujolais-Villefranche : Melle CIMETIERE, MMs AUPOL, FRIZOT, PASSOT.

Bureau d'Aide Sociale : MMs GOY, RUET, MANIN, Mme LABRUYERE.

Prévention routière : Mme LABRUYERE.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ET COMMUNALE

### AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Bureau : Lieutenant André MONNET (Président) - Sergent-Chef André CHAVY (Secrétaire) - Adjudant Georges GAUTHIER (Trésorier).

Nombre d'adhérents : 20 et 6 anciens.

Activités : Sur la période Février 1982 - Février 1983; les pompiers ont effectué 32 sorties, dont 16 accidents de la circulation, 4 accidents individuels, 2 du travail ; mais aussi transport de malades, feux de remblais, caves inondées, etc...

Cinq membres de l'amicale possèdent les trois brevets secourisme-réanimation-routier - quatre possèdent les brevets secourisme et réanimation - Sept le brevet secourisme.

Autre tâche de l'amicale : l'activité de la Clique qui rassemble 8 pompiers actifs et 15 non pompiers. Parmi ceux-ci 9 jeunes de moins de 15 ans sont venus grossir les rangs depuis un an.

### SYNDICAT VITICOLE

Son but : Défense de l'Appellation " MORGON " et de sa connaissance par l'activité du CAVEAU.

Composition du Bureau :

Président : Pierre SAVOYE - Vice-Président : Pierre PIRON - Secrétaire : DUPRE Roger - Trésorier : Paul COLLONGE.

Délégués : Lucien DELORME (Laitier) - Louis-Claude DESVIGNES (Viticole) - Louis GENILLON (Métayer) - Louis-Claude DESVIGNES (S.A.F.E.R.) - Jeannine VATOUX (A.D.A.S.E.A.) - André COLLONGE (Technique) - Jean-Ernest DESCOMBES (Presse) - Jeannine VATOUX, Christiane SORNAY, Nicole TOUTANT (Féminines) Raymond BOULAND (Jeunes).

Nombre d'adhérents : 214 (année 1983)

Activités diverses : Aide aux exploitants du CRU MORGON pour les diverses déclarations administratives.

### COMITE DE JUMELAGE

BUREAU : Président : Mr André GAUTHIER, Vice-Présidente : Mme Irène FAVREAU, Vice-Président : Mr Pierre BOULAND, Secrétaires : Mme TOUTANT Nicole et Mr Lucien DESCAILLLOT, Trésorier : Mr Pierre SAVOYE.

ORIGINE ET BUT : C'est en 1967 que les Municipalités de VILLIE-MORGON et de SASBACHWALDEN (FORET NOIRE) ont signé le protocole de Jumelage entre les deux villages. C'est cette même année que le Comité est né afin de promouvoir les échanges et les organiser.

ACTIVITES : Réception des Délégations Allemandes en visite à VILLIE-MORGON. Aide aux Sociétés Locales qui vont à SASBACHWALDEN ou qui reçoivent les Sociétés jumelles.

Accueil et envoi de jeunes dans les familles.

## COLLEGE MIXTE NATIONALISE

Le Collège de Villié-Morgon représente une collectivité importante par le nombre des personnes qui la composent, par leurs besoins économiques, par la vie qu'elles apportent au village.

Il rassemble actuellement 240 élèves (206 en 79-80), venant d'un secteur scolaire qui compte sept communes : Avenas, Vauxrenard, Chiroubles, Lancié, Corcelles, Fleurie, Villié-Morgon. Les jeunes rejoignent chaque jour l'Etablissement par un service de transport scolaire qui forme quatre "boucles". Ils prennent leur repas de midi à la demi-pension. Deux services sont nécessaires pour faire manger les 280 à 290 rationnaires quotidiens (215 du Collège et 80 à 83 enfants de l'école primaire).

Le Collège compte également 23 adultes : 3 Administratifs : Mr. DEVILLE (Principal) - Mr. GLORION (Intendant) - Mme MALOIS (Secrétaire).

12 professeurs titulaires : Mmes. BERRAT et MARTIN (Lettres-Hist.-Géo) - Mr. MARTIN (Lettres-Hist.-Géo-Latin) - Mmes. GIRAUBY et DACQUIN, Melle JANIN (Lettres-Anglais) - Mme. LAURENT (Lettres-Allemand) - Mr. VERCHERE (Maths-Musique) - Mrs. PONT et LAURENT (Maths-Sciences) - Mme. VERMANDE (Sciences expérimentales) - Mme. DELANNE (Education Physique).

3 surveillants d'externat : Melle BAS-DIT-NUGUES (temps complet) - Melle RICOTTIER et Mr. GAILLARD (mi-temps).

5 personnes de service : Mmes JAMBON, PALLUEL-BLANC, PETIT (agents de service) - Melle AMARA, qui assurent repas et ménage. Mr. SEVE ouvrier d'entretien.

Les Locaux : Depuis 1958, le collège est installé provisoirement. Après les classes-wagons de départ, furent mis en place des bâtiments préfabriqués (1965 à 1972) qui composèrent au fur et à mesure de la croissance de l'établissement, l'ensemble des locaux qui accueillent toujours aujourd'hui, vos enfants. Nous aurons l'occasion d'en reparler...

## ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

L'école primaire compte cette année 168 élèves répartis en 7 classes, toutes assurées par des institutrices titulaires. Les 2 classes pré-élémentaires sont confiées, l'une à Mme. LE FLOCH, l'autre par mi-temps à Mmes. RAMBAUD et ALLOING. Les autres cours sont assurés par Mme. DEVILLE (C.P.), Mme. PERRET (C.E.1.), Mme. AUPOL (C.E.2.), Mme. FARGETON (C.M.1), Mme. PONT (C.M.2).

25 élèves utilisent les cars de transport scolaire. Les demi-pensionnaires sont accueillis à midi avec les élèves du collège. Trois classes vont à la piscine chaque semaine (financement commune). Les élèves de C.M.2 ont une heure de judo dans l'horaire d'éducation physique (financement Sou des Ecoles).

Deux classes sont encore logées dans des préfabriqués. On espère la construction du Collège pour mieux loger les 2 cours moyens et donner la place souhaitée aux classes maternelles.

Mr. VIVIAND Armand, Mr. SERVAGE Alexis, Mr. GENILLON Louis, et Mr. CHANUDET Gérard font partie de la délégation départementale de l'Education Nationale chargée de la visite des écoles du secteur de VILLIE-MORGON.

## CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES

BUREAU : Président : Mr Christian BESSON, Secrétaire : Mr Jean Claude LAUT. Trésorier : Mr Jean Pierre CHEVALIER.

- Buts :
- regrouper tous les parents des Etablissements Scolaires.
  - propager et défendre l'idéal Laïc
  - rassembler à l'intention des familles tous les documents relatifs aux études et débouchés scolaires et professionnels.

Devant les graves difficultés actuelles auxquelles se trouvent confrontés l'Ecole et le Collège (budgets, locaux, personnel), l'Association s'est donné comme but prioritaire d'entreprendre et de mener à bien toutes les actions qui pourront contribuer à améliorer la situation.

## SOU DES ECOLES LAIQUES

Bureau : Président : Mr Alexis SERVAGE. Vice -Présidents : MMs Louis GENILLON et Jean Pierre CHEVALIER, Secrétaire : Mme Martine RAMBAUD, Trésorier : Mr Robert DEVILLE.

Nombre d'adhérents : Amis et Défenseurs de l'école laïque.

Activités de l'année : Le Sou des Ecoles apporte une aide financière aux Enseignants pour l'achat de matériel moderne et pour divers abonnements. Il organise des sorties pour adultes et enfants : Spectacles, sorties de neige ... et finance également des activités culturelles et sportives pour les écoles. Il propose également projections de films, fête de Noël, fête scolaire, lotos, choucroute, concours de belôte, mais aussi cours de gymnastique féminine, cours de danse pour enfants, club de judo, club photo, club informatique ... et il participe activement aux activités de l'U.C.O.L. : rallye, fête, ball-trap, etc.....

## MAISON FAMILIALE RURALE

BUREAU : Présidente : Mme Christiane ROBIN, LA CHAPELLE DE GUINCHAY (Saône et Loire) Secrétaire : Madame KOHLER, THOISSEY (Ain) Trésorière : Mme Claude FAUCHET, DENICE (RHONE).

Nombre d'Adhérents : plus de 150 Adhérents qui sont composés des parents et des maîtres de stage.

BUT : Etablissement d'enseignement technique reconnu par le Ministère de l'Agriculture pour l'option "DISTRIBUTION ET COMMERCIALISATION". Formation de techniciens (nes) de la vente (niveau B.E.P.). Formation par alternance de sessions à la Maison Familiale et de Stages pratiques chez des commerçants de zone rurale.

Examens préparés : C.A.P. Vente

B.E.P.A. distribution-commercialisation des produits agricoles (DIS. CO. PA.)

Attestation de la chambre de Commerce de VILLEFRANCHE.

## ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE DE ST JOSEPH

BUREAU : Président : Mr Pierre MEZIAT, Vice-Président : Mr André BULLIAT, Présidente de l'APEL : Mme Madeleine BOREAS, Responsable de la cantine : Mme Marinette RINGUET, Trésorier : Mr Louis Claude DESVIGNES.

SECRETARIAT : Ecole de ST JOSEPH (04.24.29)

Nombre d'Adhérents : 21 familles - 32 enfants.

BUT : L'Association gère l'Ecole Privée primaire mixte, catholique, recevant des élèves de 2 à 12 ans. Son objectif est d'être une communauté éducative, ouverte à tous, développant la collaboration entre Educateurs, Parents et Elèves. Elle propose en même temps que le savoir, la formation de la personnalité et l'éducation de la foi.

Activité d'une année : réunions de classes, de parents, réunions inter-école soirées amicales, sorties de ski, danse.

## LES AMIS DE LA MORCILLE

BUREAU : Président : Mr Daniel DUTHEL, Vice-Président : Mr Marcel JONCHET,  
Secrétaire : Mr Yvon LARGE, Trésorier : Mr Joseph MOTTIN.

Nombre d'Adhérents : 35

Les Amis de la Morcille (Société réservée aux Villiatons) pêchent la Truite de Mars à Septembre dans la rivière susdite qui vient de ST JOSEPH, traverse les vignobles de la Commune pour aller grossir l'Ardières à PIZAY.... et les Adhérents ont toujours de bons résultats !

## COMITE CYCLISTE

BUREAU : Président : Mr Julien MANIN, Vice-Président : Mr Georges BULLIAT,  
Secrétaire : Mr Lucien DESCAILLOT, Trésorier : Mr Marcel ROCHE

Nombre d'Adhérents : 15

ACTIVITES : JUIN : PRIX DE ST JOSEPH, AOUT : GRAND PRIX DU CRU MORGON.  
Pour les besoins il organise : 1 concours de Tarot, 1 bal privé, 1 concours de pétanque. Encouragement au sport cycliste et Animation Communale.

## ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE

BUREAU : Président : Mr Pierre JOMIN, Vice -Présidents : MMs Jean BERGERON,  
André GIRERD, Daniel MONNET, Secrétaire : Mr André SABLBY, Secrétaire-  
Adjoint : Mr Georges GAUTHIER, Trésorier : Mr Paul GIRARD, Trésorier-  
Adjoint : Mr Bernard MORIN.

Nombre d'Adhérents : LICENCIES : 47, MEMBRES HONORAIRES : 40

BUT : Développer la pratique du sport boules.

ACTIVITE : 4 concours Sociétaires - 4 concours Officiels.

Pour retenir le BOULODROME (Concours de Sociétés ou Pétanque) s'adresser au Président.

## FOOT-BALL CLUB

SIEGE : CAFE DU BEAUJOLAIS

BUREAU : Président : Mr Maurice PASSOT, Vice-Président : Mr Albert PEYRONNET,  
Secrétaire : Mr Xavier HAULTECOEUR, Secrétaire-Adjointe : Mme Marie SCAT,  
Trésorière : Mme Martine ANERE, Trésorière-Adjointe : Mme Marlène VALLORY,  
plus 15 Membres du Conseil d'Administration.

Nombre d'Adhérents : 70

EQUIPES : Poussins II terminent 1<sup>o</sup> de leur poule, Poussins I terminent 3<sup>o</sup> de leur poule, Cadets terminent avant-dernier, Séniors II terminent dernier, Séniors I terminent 2<sup>o</sup> et montent en série supérieure (4).

Le FOOT-BALL CLUB a été fondé officiellement le 26 JUIN 1981 grâce au dévouement de Monsieur Michel PERRIN, son premier Président.

Le FOOT-BALL CLUB évolue sur un terrain à CORCELLES qui lui est prêté par la Municipalité. Les frais de fonctionnement des Vestiaires, douches, éclairage, sont supportés par la Commune de VILLIE-MORGON. Etant donné le très mauvais état du terrain, durant cet été 83, des drains ont été posés par le FOOT-BALL CLUB avec l'aide de nombreux Amis et leur matériel (camions, tracteurs, brouettes ...) Cette réalisation

a été possible grâce à l'aide financière de la Commune de VILLIE-MORGON. Ces travaux ont été menés en étroite collaboration avec la Commune de CORCELLES. Il va de soi que le FOOT-BALL CLUB pourra utiliser le terrain de FOOT pendant de nombreuses années encore. Avec ses 70 Adhérents nous espérons faire un Club sportif sympathique et plein de dynamisme.

## SOCIETE DE CHASSE

BUREAU : Président : Mr René MARECHAL, Vice -Présidents : Mr Claudius PIGNARD, Mr Lucien DESCAILLOT, Secrétaire : Mr Bernard BOREAS, Trésorier : Mr René PASSOT.

Nombre d'Adhérents : 120

## TENNIS-CLUB

BUREAU : Président : Mr Dominique PIRON, Secrétaire, Mme Claire CALOT, Trésorière : Mme Noëlle MORIN.

Nombre d'Adhérents : 120, tous licenciés de la Fédération Française de Tennis.

ACTIVITES : Le Club est ouvert à tous les habitants de la Commune, aux vacanciers et résidents secondaires, ainsi qu'aux personnes extérieures ayant un emploi à VILLIE-MORGON. Il propose tout au long de l'année, sur ses deux courts extérieurs et quelques heures en salle des sports: une école de tennis pour les jeunes débutants, sous la houlette de Christian CHEVALIER, un encadrement des meilleurs par un moniteur de jeunesse et sports, des cours pour adultes avec un éducateur, un tournoi annuel, des rencontres amicales.... et quelques activités annexes pour renflouer la trésorerie.... Sans oublier une équipe de jeunes en compétition, et plusieurs joueurs classés dans les tournois officiels régionaux.

## ASSOCIATION SPORTIVE LAIQUE (BASKET)

BUREAU : Président : Mr Paul BERGERON, Vice-Président : Mr Louis GENILLON, Secrétaire Adjoint : Mr Noël SORNAY, Trésorier : Mr André GUILLET, Trésorière-Adjointe : Melle Nathalie LACOUTURE.

Nombre d'Adhérents : une centaine, garçons et filles (11 équipes cette saison).

ACTIVITE DE L'ANNEE : l'Association dispute le Championnat U.F.O.L.E.P. BEAUJOLAIS. Pour 83-84, trois Equipes seront engagées dans le Championnat Départemental F.F.B.B. Matches le Samedi pour les catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, et le Dimanche pour les Seniors masculins et féminins.

Chaque premier Mai : grand tournoi qui réuni des équipes du Beaujolais et du Lyonnais.

Toutes les équipes engagées en championnat disputent également les coupes du Beaujolais, (éliminatoires fin Mars, Finales 8 Mai). Entraînement et participation à des rencontres possibles à partir de 7 ans.

## ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE

BUREAU : Président : Mr Noël SORNAY, Vice-Président : Mr Jean BARITEL, Secrétaire : Mr Raymond VATOUX, Trésorier : Mr André GUILLET.

BUTS : Promouvoir, soutenir, favoriser les institutions d'éducation populaire de toutes natures.

ACTIVITE DE L'ANNEE : Conférences en principe en hiver, à la Salle des Fêtes. Organisation de loisirs, camps du Beaujolais. Une quarantaine de Jeunes du secteur y participent chaque année. Une soirée est organisée pour la Paroisse, plus particulièrement pour l'entretien et le chauffage de l'Eglise.

## FANFARE "LES ENFANTS DU BEAUJOLAIS"

BUREAU : Président : Mr Alexis SERVAGE, Vice-Présidents: Mr Maurice LACOQUE, Mr Jean JONCHET, Mr Louis GENILLON, Mr Léon BERGERON, Secrétaire : Mr André GIRERD, Trésorier : Mr Jean DESCOMBES.

Nombre d'Adhérents : 35

ACTIVITE : La Société propose l'enseignement de l'art musical (école de Musique) et l'étude de la musique d'ensemble. Elle souhaite resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre ses Membres par des réunions fréquentes (notamment à travers les répétitions), et propager le goût de la musique par des concerts publics. Elle participe à de nombreuses manifestations locales et régionales.

## MOUVEMENT "LES MUSIJOIES"

BUREAU : Directeur et Administrateur : Renata le Provost, Professeur de Solfège, flûte et harpe, Diplômée de la Scola Cantorum de PARIS et de l'Université musicale de PARIS, Elève de Lily LASKINE, Résidence "Les Dames" 25, Avenue du 11 Novembre STE FOY-LES-LYON, Téléphone(78) 59.81.02

BUT : Méthode pédagogique originale, qui permet l'apprentissage et la pratique de l'instrument dès l'âge de 5 ans. L'esprit en est le suivant : aborder l'étude de la harpe comme un jeu en puisant largement dans les richesses de notre folklore musical, puis les oeuvres des grands maîtres, pour connaître et pratiquer une musique authentique. Le mouvement "LES MUSIJOIES" a pour ambition de permettre l'assimilation d'une activité musicale intéressante dans la vie de l'enfant et favoriser le développement de sa personnalité toute entière.

ACTIVITE : Animations dans les écoles, les hôpitaux, auprès des personnes du 3ème âge, dans les rues, comme pour la journée du 21 Juin dernier. Cours les Mercredi et Samedi à VILLIE-MORGON (04.23.35).

## SECTEUR PASTORAL

Téléphone : 04.23.46

TROIS PRETRES : Georges BERTHOUD  
Gérard BEAL (à mi-temps)  
Eugène VEY

COMMUNES DU SECTEUR : VILLIE-MORGON, FLEURIE, CHENAS, LANCIE, CORCELLES,  
CHIROUBLES, VAUXRENARD, PAROISSE DE ST JOSEPH.

MESSES DOMINICALES :

ST JOSEPH : 2ème Dimanche du mois à 9 H  
4ème Samedi du mois à 18 H

VILLIE-MORGON : tous les Dimanches à 10 H 30

## SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

BUT : La solidarité sous toutes ses formes partout dans le monde

Nombre d'Adhérents : 58 familles à VILLIE-MORGON reçoivent le journal  
"CONVERGENCES".

ACTIVITES : - Une collecte de vêtements pour enfant une fois par an  
- Quelques familles savent accueillir gratuitement pendant  
un mois JUILLET ou AOUT, un enfant (sans vacances) de  
LYON ou de sa banlieue.

Le bénévolat n'est pas un mot démodé, il existe au Secours  
Populaire.

## ASSOCIATION DES VOLONTAIRES DU SANG

BUREAU : Président : Mr André GIRERD, Vice-Présidents : MMs André MONNET  
et Pierre MENICHON, Secrétaire : Mme Andrée CINQUIN, Trésorière :  
Mme Marie Antoinette LABRUYERE.

Nombre d'Adhérents : 160

ACTIVITES : L'Association souhaite recruter le plus grand nombre possible  
de donneurs de sang bénévoles. Elle fournit et prépare la collation  
nécessaire pour chaque collecte. Elle organise un arbre de Noël avec  
distribution de jouets aux enfants, une sortie d'été en car, un repas  
en hiver pour les anciens donneurs volontaires.

## COMITE D'ENTRAIDE

BUREAU : Président d'Honneur : Mr André MONNET, Président actif :  
Mr Michel RUET, Vice-Président : Mr Maurice PASSOT, Secrétaire ;  
Mr Marius PRELY, Trésorier : Mr Gérard PITAUD.

Nombre d'Adhérents : 20

ACTIVITES : L'Association organise le repas des anciens de la  
Commune en JUILLET, et un colis pour toutes les personnes hospitalisées  
pour Noël. Ses ressources proviennent de dons, subventions, fêtes  
diverses, et du manège de petites voitures installé dans le Parc  
Municipal. Siège de l'Association : en Mairie.

## ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES, CHEFS DE FAMILLE

RESPONSABLES : Mmes Charles LAPIERRE et LACOQUE. L'Equipe de VILLIE-MORGON fait partie de la section de BEAUJEU groupant 15 Villages.

Nombre d'Adhérentes : une vingtaine.

BUT : Informer les Veuves sur leurs droits, les aider et les défendre. Mais aussi lutte "anti-solitude" qui se manifeste par quelques voyages, sorties ou repas.

## UNION NATIONALE DES RETRAITES (U.V.F.)

BUREAU : Président : Mr Maurice LACOQUE, Vice-Président : Mr Jean CHAVY, Secrétaire : Mme BIGOT, Secrétaire Adjointe : Mme BAILLY, Trésorier : Mr André DESCOMBES.

Nombre d'Adhérents : 145

ACTIVITES DE L'ANNEE : Congrès, sorties, réunions.

L'Association travaille pour l'amélioration constante des moyens d'existence des retraités et personnes âgées, et pour une vieillesse heureuse.

## UNION DES FEMMES FRANCAISES

BUREAU : Présidente : Mme Lydie BAILLY, Vice-Présidente : Mme Maria AUGRIS, Secrétaire : Mme Nicole JAMBON, Trésorière : Mme Colette LARGE.

Nombre d'Adhérentes : 25

ACTIVITES DE L'ANNEE : Participation à la journée des agricultrices, marche pour la paix, débats divers.

L'Association a pour but l'extension des droits de la femme dans la famille et la Société. L'amélioration des conditions de vie pour la Femme, le couple et la famille, l'assurance pour chaque mère d'une vie heureuse pour ses enfants, la sauvegarde de la paix dans le monde. Elle est ouverte à toutes les femmes sans distinction d'âge et d'opinion.

## ASSOCIATION DES FAMILLES DE VILLIE-MORGON

DECLAREE A LA SOUS-PREFECTURE le 15 SEPTEMBRE 1949, N° 1549, REGIE PAR LA LOI DE 1901.

BUREAU : Président : Mr Jean BARITEL, Vice-Présidentes : Mme Andrée CINQUIN Madeleine AUCOEUR, Secrétaire : Mr Noël SORNAY, Secrétaire-Adjointe : Mme Marie Claude CHEVALIER, Trésorier : Mr André MONNET, Trésorière-Adjointe : Mme Marie Antoinette PETIT.

BUT : Assurer la représentation morale et matérielle des familles auprès des pouvoirs publics.

ACTIVITES DIVERSES : organise pendant les vacances scolaires des cours de piscine à BELLEVILLE en association avec CHIROUBLES, LANCIE, CORCELLES. Assure le Service d'Aide Ménagère pour VILLIE-MORGON aux personnes âgées ou handicapées.

## CERCLE DE LA BUTINIÈRE

BUREAU : Président d'Honneur : Mr André GAUTHIER, Maire. Président  
Fondateur : Mr Paul JOMAIN, Présidente : M<sup>lle</sup> Thérèse SAVOYE,  
Secrétaire : Mr Louis BOREAS, Secrétaire Adjointe : Mme Louise PETIT,  
Trésorier : Mr Jean AUFRANC, Trésorière-Adjointe : Mme Anna PERNALON,  
Membres : Mme Henriette AUCEOEUR, Mme Marthe BOREAS, Mme Maria DEPARDON,  
Mme Jeanne GAUTHIER.

Nombre d'Adhérents : 71

BUT : Grouper les Aînés, leur procurer des loisirs, les distraire, les aider.

LES ACTIVITES DE L'ANNEE : Réunion mensuelle (dernier jeudi du mois, sauf en septembre). Un voyage d'une journée et deux voyages d'une demi-journée, Une vente exposition, des films causeries, des promenades pédestres inter-villages, un prêt de livres.

## COMBATTANTS ALGERIE - TUNISIE - MAROC (C.A.T.M.)

BUREAU : Président : Alphonse VALLORY, Secrétaire : Mr Raymond VATOUX,  
Trésorier : Mr René DESIGAUX

Nombre d'Adhérents : 25

BUT : L'Association toute nouvelle à VILLIE, est affiliée aux Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et souhaite réunir et défendre ceux qui ont servi en Afrique du Nord.

ACTIVITES : Lors des réunions, différents sujets sont débattus tels que échanges inter-nations pour les jeunes de 17 à 25 ans, problèmes de l'immigration, etc... Le Secrétaire s'occupe des demandes de cartes de combattants, adhésions à la mutuelle....

En dehors de la représentation locale ou extérieure, un méchoui est d'ores et déjà prévu.

## ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

BUREAU : Président : Mr Jean CHAVY, Secrétaire : Mr Marcel BRETAIRE,  
Délégué Cantonal : Mr André DESCOMBES.

Nombre d'Adhérents : 20 à VILLIE - 40 sur la moitié du Canton

ACTIVITES : Réunions annuelles de la section et du "demi-canton".  
Participation aux diverses cérémonies commémoratives du 8 MAI, 14 JUILLET, 11 NOVEMBRE.

## ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

BUREAU : Président : Mr Maurice LACOQUE, Vice-Présidente :  
Mme Maria AUGRIS, Secrétaire : Mr Félix LONGEPIERRE, Trésorier :  
Mr Armand VIVIAND.

Nombre d'Adhérents : 20 à 25

ACTIVITES DE L'ANNEE : Manifestations du 8 MAI, 14 JUILLET, 11 NOVEMBRE.

L'Association a pour but la défense des intérêts matériels et moraux des anciens combattants et victimes de Guerre. Elle est une organisation démocratique défendant l'amitié entre tous les peuples et en faveur de la paix.

# SERVICES ET INFORMATIONS

## UN SERVICE DE SOINS A DOMICILE

### POUR QUI? COMMENT?

Votre Médecin vous prescrit d'y avoir recours pour des soins, des toilettes.

Vous connaissez dans votre entourage des personnes âgées ou handicapées qui en auraient besoin et vous leur suggérez de prendre contact avec leur médecin traitant.

Lorsque la prescription médicale est faite :

- Prévenir d'urgence le Service - Mme CHUZEVILLE - 69.24.55. qui viendra sur place établir le dossier de prise en charge (renseignements tels que : Caisse de maladie d'affiliation, n° de Sécurité Sociale, Fréquence des soins, connaître le nom de l'infirmière).

- Les ressources du malade ne seront en aucun cas considérées.

- Le service interviendra dès cette rencontre, d'abord pour un mois, ensuite la prise en charge sera renouvelée tous les trois mois. Pour les personnes de moins de 60 ans on attendra les 10 jours de demande d'accord.

- Une fiche de renseignements non confidentiels restera chez le malade.

- L'Aide-soignante interviendra sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice : Mme CHUZEVILLE.

- Eventuellement on pourra faire appel à l'aide ménagère, la prise en charge restant dans sa forme actuelle.

## ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES DE LA REGION DE BEAUJEU

BUREAU : Présidente : Melle DURHONE, Vice-Président : Mr BONIN, Vice-Présidente : Melle DESPLACES, Secrétaires : Melle FORAY, Mme VEAUX Trésorières : Mme JACOME, Mme JORCIN

ACTIVITE D'UNE ANNEE : en 1982, 118 personnes âgées aidées. Aides Ménagères ayant travaillé dans le service : 42

BUT : Favoriser le plus longtemps possible le maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions.

En plus du rayonnement de l'aide ménagère sur tout le canton de BEAUJEU, en 1983 le Service de soins à domicile a déjà porté aide à 32 personnes de JANVIER à AOUT.

## CENTRE MEDICO-SOCIAL

Le Centre Médico-Social, situé à l'ancienne poste dont l'entrée se trouve sur la façade Nord du Château est le lieu où vous pourrez rencontrer une équipe médico-sociale composée de médecins, assistants sociaux et secrétaires.

Ces personnes qui ont reçu une formation professionnelle spécifique sont disponibles pour écouter vos demandes et tenter de résoudre les problèmes que vous avez à régler qu'ils soient :

- d'ordre administratif (retraites, prestations assurance maladie, prestations familiales).
- d'ordre sanitaire (consultations de nourrissons, bilan de trois ans, vaccinations, placement d'enfants).
- d'ordre familial et social (difficultés relationnelles, demandes d'aide ménagère pour les personnes âgées, demande de travailleuses familiales, difficultés financières).

Les Assistants sociaux, si vous le désirez, peuvent vous rendre visite à votre domicile et assurent des permanences aux lieux et heures suivantes :

Monsieur BONJOUR, assistant sociale de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales travaille pour les communes suivantes :

CHENAS, CHIROUBLES, CORCELLES, EMERINGES, FLEURIE, JULIENAS, JULLIE, LANCIE, VAUXRENARD, VILLIE-MORGON

- Assure les consultations de nourrissons avec le Docteur CHATILLON, le 2ème Mercredi du mois à 9 Heures.
- Assure des permanences à VILLIE-MORGON, tous les jeudis de 9 heures à 12 Heures.

Mademoiselle COURBIERE, Assistante Sociale de la Mutualité Sociale Agricole du Rhône, assure des permanences :

- A VILLIE-MORGON, le 2ème Jeudi du mois de 10 Heures à 11 Heures.

Madame DURAND, Secrétaire à mi-temps à VILLIE-MORGON et BEAUJEU est présente les :

LUNDI et JEUDI de 8 Heures à 12 Heures

MARDI, MERCREDI et VENDREDI de 13 Heures à 16 Heures 45

L'équipe Médico-scolaire, composée d'un médecin, Madame BOILERAU et d'une Secrétaire, Madame DANIEL peuvent être également contactées en ce lieu, particulièrement lors des visites médicales scolaires concernant les enfants scolarisés en dernière année de maternelle, à l'école primaire, et au Collège.

Enfin d'autres personnes de services Médico-Sociaux Spécialisés peuvent intervenir à votre demande et par notre intermédiaire :

- Personnel du Centre de santé de VILLEFRANCHE : Madame BALOSTE FOULETIER, Psychiatre infantile et Mademoiselle MANDARD, Educatrice spécialisée.
- Service de l'Aide à l'Enfance
- Service de Sauvegarde de l'Enfance

Soyez assurés de notre discrétion, toutes les personnes que vous rencontrerez sont tenues au secret professionnel.



# LA MAISON DE PAYS

ELLE A ETE CREEE PAR LE SYNDICAT DE LA REGION BEAUJEU-MONSOLS,  
DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PAYS.

ADRESSE : Place de l'Hôtel de Ville

TELEPHONE : (74) 69.20.56

ADRESSE POSTALE : Mairie de BEAUJEU 69430 BEAUJEU

JOURS D'OUVERTURE : Les Lundis, Mercredis et Vendredis de 9 H à 12 H  
et 14 H à 18 H, le Mardi de 14 H à 18 H.

EQUIPE DU SYNDICAT DE PAYS : Mme Suzanne CEY/IRIAT (Animatrice)  
Mme Michèle MAHINC (Secrétaire).

## SERVICES

BUREAU D'INFORMATION : Chaque Mercredi de 14 H à 17 H (ainsi que par  
téléphone ou courrier).

ECRIVAIN PUBLIC : Chaque Mercredi de 9 H à 12 H (service gratuit réservé  
aux personnes âgées, handicapés et étrangers).

AIDE TECHNIQUE AUX COLLECTIVITES : Préparation de dossiers, informations,  
participation aux réunions, montages financiers ....

AIDE TECHNIQUE AUX ASSOCIATIONS : Préparation de documents divers, tirage,  
dactylo, constitution d'Associations .....

## PERMANENCES

CONTRAT DE PAYS : Permanence de l'Animatrice chaque Mercredi DE 9 h 30  
à 12 H 30

CHAMBRE DES METIERS DU RHONE : le 1er et le 3ème Mardi de chaque mois  
de 9 H à 12 H

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VILLEFRANCHE : Chaque Lundi de  
9 H à 12 H

COMITE D'HABITAT RURAL : Le 2ème Mercredi de chaque mois de 9 H à  
12 H

PACTE (HABITAT DES PERSONNES AGEES) le 2ème Mercredi de chaque mois  
de 9 H à 12 H

CAUE : ARCHITECTE CONSEILLER : Permanence un vendredi sur deux de  
9 H à 12 H

ARIM : ASSOCIATION RESTAURATION IMMOBILIERE (pour dossiers sur BEAUJEU)  
le Vendredi de 14 H à 17 H

## PROMOTION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU PAYS

Une Association Loi 1901 vient d'être créée pour assurer  
la promotion du Pays, de ses produits, de ses ressources humaines  
et naturelles, par l'information, les expositions, les animations,  
la vente et tous moyens appropriés. La MAISON DE PAYS constituera  
ainsi une sorte de vitrine du Pays.

# LA VIE MUNICIPALE

## COMMISSION DES FINANCES

Pour 1983, le budget primitif a été adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 25 FEVRIER 1983.

Les chiffres indiqués ne constituent que des prévisions, certains ne seront pas atteints, d'autres seront dépassés, c'est le budget supplémentaire qui reprend les résultats de l'année précédente, qui permet d'ajuster les prévisions à la réalité.

Voici quelques extraits du budget primitif :

I - EN SECTION DE FONCTIONNEMENT : Les recettes et les dépenses s'équilibrent au chiffre total de 3.485.291 Frs de la façon suivante :

### DEPENSES :

Compte 60	Denrées et Fournitures	288 600
"	61 Frais de personnel	1 005 000
"	62 Taxes	8 500
"	63 Travaux et Services extérieurs	549 000
"	64 Participations et contingents	602 076
"	65 Allocations et subventions	74 100
"	66 Frais de gestion générale	110 305
"	67 Frais financiers	499 710
"	83 Prélèvement pour dépenses d'investissement	348 000

### RECETTES :

Compte 70	Produits de l'exploitation	151 000
"	71 Produits domaniaux	87 000
"	72 Produits financiers	7 600
"	73 Recouvrements et subventions	198 000
"	74 Dotation globale de fonctionnement de l'Etat	1 071 184
"	75 Impôts directs	39 143
"	77 Contributions directes et subventions liées à la fiscalité	1 931 364

### QUELQUES REMARQUES :

- Compte 63 : comprend les frais de ramassage des ordures ménagères (100.000 Frs).
- Compte 65 : Les subventions aux Sociétés Locales : 74 100 Frs, sont en augmentation de 14% par rapport à 1982.
- Compte 67 : Dans les frais financiers, nous remboursons actuellement 413 710 Frs pour payer les intérêts des sommes empruntées, c'est un chiffre en hausse de 20% par rapport à l'an dernier, mais les remboursements de T.V.A. très importants en 1983 (546 248 Frs) vont permettre de limiter le recours à l'emprunt cette année et donc le montant des remboursements futurs.
- Compte 64 : Des sommes importantes sont fixées par le Département, pour les dépenses d'aide sociale (224 972 Frs) ou bien ce sont des participations à charges intercommunales (Syndicats des eaux, du Collège, S.I.V.O.M, etc.... pour un total de 240 000 Frs).

- Compte 77 : Dans les recettes, le produit de l'impôt (1. 885 095 Frs) est en augmentation modérée de 9,7% par rapport à 1982.

II - EN SECTION D'INVESTISSEMENT : Les recettes et les dépenses s'équilibrent au chiffre total de 1 874 037 Frs de la façon suivante :

DEPENSES :

Compte 16 : remboursement d'emprunt (part de capital)	330 012
" 18 : règlement de dettes (préfabriqués)	13 090
" 21 : Acquisitions de biens et immeubles	92 000
" 23 : Travaux de bâtiments et génie civil	1 416 800
" 26 : Acquisitions de titres et valeurs (remboursement de capital)	22 135

RECETTES :

Compte 10 : Subventions diverses	407 065
" 11 : Prélèvement sur section de fonctionnement	348 000
" 14 : Participation à des travaux d'équipement dont remboursement de T.V.A.	587 695
" 16 : Produits des emprunts	265 000
" 23 : Facturation de travaux (vente de parcelle zone d'activités).	266 277

REMARQUES :

- Compte 23 : la grosse somme de 1 416 800 Frs correspond aux nombreux travaux entrepris (zone d'activité des Marcellins, voirie, assainissement, entretien des bâtiments, travaux d'économie d'énergie etc....)

CONCLUSION :

Le budget primitif 1983 fait donc apparaître un total (fonctionnement et investissement) de 5 359 328 Frs en recettes et en dépenses. Les opérations décidées en 1982 et réalisées en 1983 seront prises en compte par le Budget Supplémentaire.

## DECHARGE MUNICIPALE "ST JOSEPH"

Les ordures ménagères étant un gros problème pour beaucoup de Communes du Canton, dans le cadre du S.I.V.O.M., il a été passé un contrat avec "DEBLAIS SERVICE" qui prendra en charge nos ordures ménagères, et les monstres (objets volumineux) pour 10 ans dans un premier temps.

Les déchets des Communes adhérentes seront toujours transportés par l'Entreprise "COUTURIER", et rassemblés dans deux bennes de 30 m<sup>3</sup> chacune à JULIENAS. Ces bennes chargées sur un camion remorque seront acheminées dans d'anciennes mines à ciel ouvert près de ST-AUBIN en Charollais.

La décharge actuelle sera réservée aux déchets inertes, c'est à dire : terre, démolition, gravats, à l'exclusion de tous autres déchets. Un ramassage spécial est à l'étude pour, d'une part les monstres ménagers (sommier, frigo, lave linge, etc...) et d'autres part, pour les emballages de produits toxiques.

A ce sujet, il est important de savoir qu'il est formellement interdit de mettre avec les ordures ménagères, les produits toxiques et leurs emballages (pesticides, desherbants, etc....)

Une information sera largement diffusée en temps voulu pour ces ramassages spécifiques.

Par conséquent, la décharge de ST JOSEPH sera fermée aux ordures ménagères, mais par contre il y sera mis à la disposition des habitants une benne pour accueillir uniquement les monstres ménagers et autres objets volumineux.

## STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Les difficultés de circulation se sont aggravées dans le bourg depuis un certain nombre de mois, l'indiscipline y étant pour beaucoup.

Le nouveau plan de circulation, longuement étudié par la Commission compétente et approuvé par le Conseil Municipal dans son ensemble, n'est pas une mesure coercitive, mais une nécessité répondant à l'intérêt général.

Le Conseil Municipal fait appel au civisme des Citoyens de VILLIE-MORGON afin que ce plan soit respecté ! La liberté de chacun s'arrête où commence celle d'autrui.

### LES MESURES ADOPTEES :

ROUTE DE BELLEVILLE : stationnement interdit le long du Parc, jusqu'au CAFE RINGUET, sauf les jours de marché où le stationnement sera autorisé du coin du Parc jusqu'au niveau des escaliers montant à la Terrasse du CAFE RINGUET. Stationnement interdit du magasin DENONFOUX jusqu'à l'intersection de la route de FLEURIE. Stationnement interdit du TABAC GRAND au CREDIT LYONNAIS, puis de la maison CALOT jusqu'aux GARAGES MUNICIPAUX.

ROUTE DE LA MAIRIE : Sens interdit, dans le sens de la descente, de l'impasse CALOT jusqu'à l'intersection. Stationnement interdit côté droit dans le sens de la montée, jusqu'aux parkings.

ROUTE DE FLEURIE : Stationnement interdit, côté droit en direction de FLEURIE, de l'intersection Route de BELLEVILLE jusqu'au BOULEVARD SORNAY. Côté gauche de l'intersection Route de BELLEVILLE jusqu'au MAGASIN MARTIN. Des aires de stationnement seront aménagées prochainement côté gauche, du MAGASIN MARTIN à L'IMMEUBLE SORNAY.

BOULEVARD SORNAY : Stationnement interdit sur 15 m, des deux côtés à partir de l'intersection de la Route de FLEURIE.

Notre agglomération est traversée par de nombreux véhicules touristes, véhicules de transport et livraison, ramassage scolaire etc... Le plan qui vous est présenté a pour but d'en faciliter la circulation. Les parkings sont en nombre suffisant et à proximité des commerçants. Le nouveau plan de circulation ne devrait donc pas être une gêne. Avec un minimum d'efforts pour chacun d'entre nous, notre Village présentera une meilleure image de marque et les déplacements de chacun et de tous en seront facilités. Ce plan est un essai et pourra être modifié selon les avantages ou inconvénients qui seront constatés.

PLAN DE CIRCULATION

